



Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
10780, rue Laverdure
Montréal, Qc
H3L 2L9
presidence.shac@gmail.com
www.lashac.com

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal, Qc
H2N 2H8

26 novembre 2015

Madame,

Par la présente, nous manifestons notre opposition au projet de démolition du bâtiment situé au 50 à 150, rue de Louvain Ouest. Ce bâtiment, d'une valeur historique indéniable, fera d'ailleurs l'objet de notre première intervention pour la sauvegarde du patrimoine et sera mis de l'avant le 5 décembre prochain lors du lancement de notre organisme nouvellement constitué.

Ce bâtiment est un témoin important de notre histoire. Sur le plan local, il est le premier bâtiment à avoir été érigé dans le secteur Chabanel. Il est le point de départ de ce secteur économique et créatif de l'arrondissement. Il a été le point d'ancrage de tout le développement résidentiel qui l'entoure, puisqu'il a entraîné la construction de résidences pour les travailleurs et travailleuses qui y œuvraient.

Sur le plan national, tant québécois que canadien, ce bâtiment revêt une signification historique incontestable puisqu'il est un des derniers témoins de l'implication militaire canadienne dans l'armement de la Seconde Guerre mondiale. Au Québec, très peu d'usines de ce type ont été construites par le ministère des Munitions et Approvisionnements. En effet, nous n'en dénombrons que trois dans tout le Québec dont une seule à Montréal. Il s'agit donc du dernier bâtiment montréalais construit pour le remplissage des obus. S'il représente un témoin de l'histoire de la guerre sur le plan militaire, il représente également un témoin important d'un autre type de lutte, soit celle de l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, l'industrie de guerre a permis aux femmes du Québec de franchir une étape de l'émancipation. Les usines, comme le 50 à 150 Louvain Ouest, embauchaient particulièrement les femmes qui, une fois la guerre terminée, n'ont pas voulu réintégrer leur ancien mode de vie. Ce bâtiment présente donc un intérêt à trois niveaux : il est un témoin important de l'histoire locale d'Ahuntsic, mais également de l'histoire québécoise et canadienne.

Cette courte présentation vous dresse un aperçu de la charge symbolique et historique du lieu. De plus, selon le document *L'évaluation du patrimoine urbain, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville*, trois grands critères déterminent l'intérêt patrimonial d'un bâtiment : *sa capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique, sa qualité architecturale, sa participation à la qualité de vie urbaine et paysagère*. Nous considérons que le 50 à 150, rue de Louvain Ouest répond à ces trois éléments. Concernant les bâtiments industriels, ce même document mentionne des critères plus spécifiques permettant de catégoriser un bâtiment dans l'échelle patrimoniale. Selon ces critères, la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville est d'avis que le 50 à 150 de Louvain Ouest devrait être inscrit dans la liste des bâtiments à valeur exceptionnelle. En effet, il possède une très grande valeur historique et sociale, son intégrité n'est pas menacée outre mesure, il possède des liens plus qu'évidents avec le développement du quartier, il s'insère parfaitement dans le paysage industriel qui l'entoure, il reflète un procédé de production particulier, et bien que sa façade soit en partie cachée par d'autres bâtiments sis sur le boulevard St-Laurent, il possède des liens avec les voies de transport (rues, ruelle, voie ferrée).

Selon la *Politique du patrimoine* de la Ville de Montréal,

Pour être en mesure de jouer son rôle de leader en matière de patrimoine de manière exemplaire, la Ville doit accroître la connaissance de son propre patrimoine, explorer les possibilités d'appui externe dans ses démarches de conservation et de mise en valeur ainsi que réserver les fonds nécessaires à la mise en œuvre de ses interventions.

Dans le dossier du 50 à 150, rue de Louvain Ouest, la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville estime que l'arrondissement n'avait pas en main le contexte historique nécessaire pour que la décision de le démolir soit une décision éclairée. Nous estimons que le projet de revalorisation du secteur Chabanel est une occasion unique pour que la Ville exerce un rôle de leader en matière de patrimoine. Pour toutes ces raisons, nous nous opposons non seulement à la démolition du 50 à 150, rue de Louvain Ouest, mais nous

déplorons qu'il ne soit pas inscrit dans l'évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement en tant que bâtiment à valeur exceptionnelle.

Nous profitons également de cette brève communication pour vous informer de notre présence lors du comité de démolition. À cette occasion, nous serons en mesure de vous transmettre davantage d'informations sur ce bâtiment que la Ville de Montréal semble méconnaître. Nous souhaitons pouvoir travailler conjointement avec l'arrondissement et ses élus au développement de projets qui correspondent non seulement aux impératifs économiques, mais également aux soucis des citoyens et citoyennes pour la conservation de leur patrimoine.

Cordialement,

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville.

Vincent Garneau
Valérie Nadon
Yvon Gagnon
Ève Arcand
Gabrielle Desgagné
Julie Gauthier